Institut Curie
Face au cancer
L'union d'un Hôpital et d'un Centre de Recherche

Instituts thématiques
Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

2012 - 154 JCH/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'INSTITUT CURIE,

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
nommant Monsieur André Syrota, Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n°2008-050
créant l'Unité mixte de recherche U 900 et nommant Monsieur Emmanuel BARILLOT directeur ;

vu la décision n°2009-249
prolongeant l'Unité mixte de recherche U 900 et prorogeant le mandat de Monsieur BARILLOT

D E C I D E N T

Art. 1 : L'unité mixte de recherche U 900 intitulée « Cancer et Génome : Bioinformatique, Biostatistique et Epidémiologie d'un Système Complexe » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2013.

Art. 2 : Monsieur Emmanuel BARILLOT est reconduit dans ses fonctions de directeur de cette unité jusqu'au 31 décembre 2013.

Art. 3 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2013.

Fait à Paris, le 16 juillet 2012

Le Président
de l'Institut Curie

INSTITUT CURIE
Claude HURIET
Président

Pr Claude HURIET

Le Président-directeur général
de l'Inserm

Pr André SYROTA